



DOSSIER

Prévention et sécurité publique, deux rouages du bien-vivre ensemble

Tranche 1, chemin
de la Dourdouille ● PAGE 15

Inondations de janvier, des
conséquences visibles ● PAGE 18

Empreinte Carbone,
festival polar ● PAGE 25

03 > VOS DÉMARCHES

> Les élections 2022

04 > JEUNESSE

Citoyenneté

> CMJ : une nouvelle équipe

Maison des Jeunes et de la Culture

> Les futurs locaux

06 > DOSSIER PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

15 > URBANISME

Voirie

> Tranche 1 du chemin de la Dourdouille

> Îlot central, avenue Vincent Auriol

> Réfection des caniveaux

Travaux

> L'espace de convivialité aux stades Abbal achevé

> Rond-point Jean Monnet, nouvel aménagement

> Boulodrome couvert, place Charles de Gaulle

18 > QUALITÉ DE VIE

Environnement

> Inondations de janvier : conséquences visibles

> Arbres sous surveillance

Participation citoyenne

> Opération nettoyage après la crue

Embellissement

> Concours local des maisons fleuries

> L'art s'invite au rond-point de Bony

22 > SOLIDARITÉ

Service à la personne

> Accueil de jour pour les personnes Alzheimer

Politique sociale

> Mutuelle communale, vous pouvez y souscrire

> Urgence sociale, où dormir ?

> Personnes fragiles ou isolées, signalez-vous

24 > CULTURE

Programmation municipale

> Le jeu s'invite à la médiathèque

> Festival polar : « Empreinte Carbone »

26 > COMMUNICATION

> Refonte du site Internet de la ville avec les citoyens

27 > SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

> Bouger sur ordonnance avec la Gym Volontaire

28 > DÉVELOPPEMENT

> Fête de la Saint-Laurent

> Le marché du Préau s'anime et s'étoffe

29 > PORTRAIT D'AGENT

Police Municipale

30 > MON QUARTIER

Centre-ville

Services municipaux

MAIRIE de CARBONNE

place Jules Ferry, 31390 Carbone

Tél. : 05 61 87 80 03

www.ville-carbonne.fr

contact@ville-carbonne.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Permanence le samedi de 10h à 12h.

COMPLEXE DU BOIS DE CASTRES

salle des fêtes - 05 61 87 03 11

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

place Jules Ferry, 31390 Carbone

05 61 87 80 03 - ccas@ville-carbonne.fr

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

05 61 87 94 26

centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr

Astreinte technique : 06 23 71 47 57

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 13h30 à 17h30.

ESPACE ASSOCIATIF MUNICIPAL

05 61 87 25 74 ou 06 88 74 01 31

espace.associatif.municipal@ville-carbonne.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

48, rue Lucien-Cassagne. 05 61 87 59 81

service.culturel@ville-carbonne.fr

Ouverte le mardi et le vendredi de 15h à 18h.

Le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le jeudi de 10h à 12h.

PISCINE MUNICIPALE

Ouverte de juin à août. 06 88 74 01 79

POLICE MUNICIPALE

Avenue Frédéric Mistral. 05 61 97 32 82

police.municipale@ville-carbonne.fr

SERVICE COMMUNICATION

05 61 87 68 48

service.communication@ville-carbonne.fr

Établissements scolaires

Maternelle Henri-Chanfreau : 05 61 87 99 80

Élémentaire Henri-Chanfreau : 05 61 87 85 59

Groupe scolaire Guy-Hellé : 05 61 87 32 59

Collège André-Abbal : 05 61 98 45 10

Bulletin d'informations municipales Info 107

Éditeur : **Mairie de Carbone**

Directeur de publication : **Denis Turrel**.

Responsable de la rédaction : **Sophie Renard**, avec le concours de la **commission communication** et de **Sandrine Martin**, directrice générale des services.

Conception, réalisation et rédaction : **service communication**.

Imprimé par : **Messages**, Toulouse. Tirage : 3 300 exemplaires





Élections 2022

PRÉSIDENTIELLES - 10 ET 24 AVRIL 2022

LÉGISLATIVES - 12 ET 19 JUIN 2022



Inscription sur les listes électorales



Procurations : ce qui change

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 6 semaines avant le scrutin et le faire en ligne sur service-public.fr

Pour les présidentielles

- Inscription jusqu'au **6 mars 2022**.

Pour les législatives

- Inscription jusqu'au **6 mai 2022**.

- Une personne peut donner procuration à toute personne inscrite sur les listes électorales en France, **quelle que soit sa commune de rattachement**. Le mandataire devra cependant **se déplacer dans le bureau de vote de la personne qui a donné procuration** pour voter à sa place.

- Les fonctionnalités du service en ligne « **Ma procuration** » sont élargies : l'électeur est informé de la validité des données renseignées, la validité de sa procuration est confirmée par courriel rapidement, l'électeur peut demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données.

Téléprocédure "maprocuration"
maprocuration.gouv.fr



Vérifiez votre inscription électorale et votre bureau de vote en ligne sur service-public.fr

Ce service permet de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit-e, connaître votre numéro national d'électeur, savoir si vous avez des procurations en cours.

Toutes vos démarches sur
service-public.fr



PAS D'ACCÈS INTERNET À VOTRE DOMICILE ?

Adresses utiles

- **France Services du Volvestre** (111 av. de Toulouse) pour vos démarches dématérialisées (inscription ou procuration).
- **Mairie (service élections)** pour une inscription.
- **Gendarmerie** pour une procuration.



Où voter ?

Les bureaux de vote seront installés, pour les deux scrutins, au complexe du Bois de Castres (salle des fêtes et salle de gymnastique).



Navettes gratuites Mairie ➔ Bois de Castres

La municipalité propose de vous transporter gratuitement jusqu'au complexe du Bois de Castres entre 9h et 17h.

Départ de la navette : devant la mairie.



CITOYENNETÉ

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : une nouvelle équipe !

Samedi 27 novembre 2021, 29 jeunes Carbonnais ont franchi les portes de la salle du conseil municipal, pour endosser leur nouveau statut, celui de représentant de la jeunesse au sein de la commune.

Avec bienveillance, le maire Denis Turrel s'est adressé à chacun d'eux, lors du discours d'installation du Conseil : « *Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour avoir candidaté aux fonctions de jeunes conseillères et de jeunes conseillers... Vous constaterez que gérer les projets d'une mairie n'est pas toujours chose facile. Un mandat, vous le verrez, c'est travailler, travailler et encore travailler pour les autres, pour faire que nous soyons toujours plus fiers de notre ville, plus heureux d'y vivre... Je vous souhaite un excellent travail et je vous assure que vous recevrez de nous tous, élus et fonctionnaires de la mairie, tout le soutien que vous attendez afin de mener à bien la mission qui est la nôtre au service de Carbonne.* »

Après lecture de la charte de fonctionnement, chaque jeune s'est présenté à l'occasion d'un tour de table. Sandra Da Silva (adjointe au maire), Corinne Massa et Julien Glinkowski

(conseillers municipaux), tous trois en charge de coordonner et d'animer le CMJ, ont ensuite procédé à la présentation des commissions mises en place. Ainsi, Julien Glinkowski animera la commission « Environnement et Nature », Sandra Da Silva, la commission « Sports et Loisirs » et Corinne Massa animera la commission « Solidarité, Culture et Tourisme ». Chacun d'eux a reçu un kit de bienvenue avec les outils indispensables pour être jeune conseiller municipal (livret intitulé "A la découverte de ta commune", carnet de notes, clé USB...).

Enfin, chaque jeune s'est vu remettre une écharpe tricolore, symbole de cet engagement républicain et citoyen. Elles ont été fabriquées artisanalement par Sandra Da Silva avec l'aide de Josiane Prein, résidente de l'EHPAD Jallier et de Karine Soula, l'animatrice, qui ont été chaleureusement remerciées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une assemblée consultative composée de 29 citoyens et citoyennes de 10 à 15 ans.

Répartie en commissions thématiques, cette assemblée pourra proposer des projets pour la ville susceptibles d'être mis en œuvre par la commune. C'est un lieu d'expression et d'échanges qui permet aux jeunes d'être acteurs de leur ville, de découvrir et de s'impliquer dans la vie de la commune, tout en favorisant leur apprentissage de la citoyenneté.

LES COMMISSIONS

Chacun a fait le choix de travailler dans une des trois commissions



Nature et environnement animée par Julien Glinkowski

- Waël Allali
- Chloé Bouscasse
- Agathe Campos
- Cassandra Chopin
- Letizia Dauriac
- Lila Jean
- Dan Meyerhoffer
- Léon Soules
- Sophie Spennato
- Adam Zimmermann



Sports et loisirs animée par Sandra Da Silva

- Zara Cassam Silos De Brito
- Mathéo Charria
- Zoé Crabières
- Héloïse Gautier
- Alice Georges
- Mathéo Girard
- Cassy Hébal de Oliveira
- Nathanaël Oligier
- Jade Préjent
- Oscar Subra



Solidarité culture et tourisme animée par Corinne Massa

- Nola Domin
- Charlotte Durand
- Cassy Garcia
- Linh Hô-Faivre
- Florent Matherat
- Marie-Rose Muller
- Laurène Peraudeau
- Milhane Toumi
- Liam Veiga Lavie



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Les futurs locaux

La réhabilitation des deux sites est estimée à 600 000 € (450 000 € pour les locaux de la MJC et 150 000 € pour l'espace de vie sociale). Les bureaux de la MJC seront au 46, rue Lucien Cassagne et le bâtiment situé à côté de la médiathèque accueillera l'espace de vie sociale. Voici la présentation des façades des futurs locaux de la MJC.



BUREAUX DE LA MJC

Ce site accueillera les services de la MJC et les espaces nécessaires à son fonctionnement.

Agencé sur deux niveaux, les 347 m² du bâtiment seront dédiés à l'accueil public, à des bureaux, des salles de réunions, des espaces de stockage et d'archivage. Des zones de stationnement et des espaces verts sont prévus.

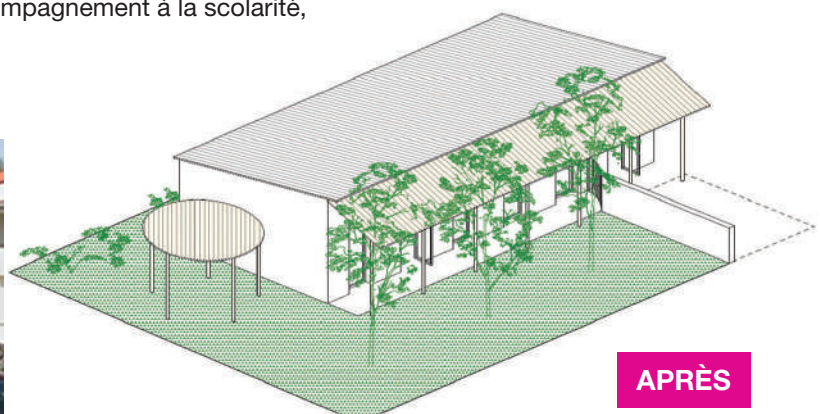


ESPACE DE VIE SOCIALE

L'Espace de Vie Sociale sera un lieu de proximité permettant le développement d'actions collectives afin de renforcer des liens sociaux et familiaux et la solidarité de voisinage.

Ses missions :

- Accompagner les initiatives des habitants,
- Renforcer les liens inter-générationnels (échanges de savoirs, ateliers...),
- Proposer une offre de services utile à la population (accompagnement à la scolarité, prêt d'outils, accès aux multimédias...),
- Soutenir la fonction parentale (ateliers parents/enfants),
- Sensibiliser à l'environnement et au cadre de vie.



LE DOSSIER

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE, DEUX ROUAGES DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

La sécurité des personnes et des biens est un axe fort de la politique municipale. Bien sûr, la police municipale œuvre au quotidien pour la tranquillité de chacun. La municipalité a souhaité aussi renforcer ses actions en matière de prévention en élargissant le réseau de vidéoprotection et en installant un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Par ailleurs, plusieurs outils nous guident en cas d'évènements exceptionnels ou de crise sanitaire. Il s'agit principalement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN).

La police municipale, service de proximité

Essentiellement présents sur la voie publique, les agents de la police municipale sont les représentants du service de proximité par excellence. Placés sous l'autorité du maire, ils ont un rôle de prévention et de surveillance pour garantir la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques.

Afin de bien mesurer combien ils contribuent à préserver notre qualité de vie, voici un coup de projecteur sur les missions et les actions de nos policiers municipaux !

Missions et rôles de la police municipale

Les policiers municipaux n'ont pas le pouvoir d'enquête mais ils possèdent des pouvoirs de police administrative et de police judiciaire. En cela, ils sont en mesure de dresser des contraventions lors d'infractions, ils sont habilités au visionnage des images de la vidéoprotection et ils travaillent en collaboration avec les services de l'État.

Leurs missions

- Contrôler et rédiger les arrêtés municipaux liés à la circulation routière sur la commune, au stationnement et aux rassemblements publics,
- Veiller à la sécurité des habitants et des biens : surveillance aux abords des écoles, des bâtiments publics, mise en sécurité des bâtiments menaçant ruine,
- S'assurer de la tranquillité publique. Cela concerne toutes les nuisances : le bruit, les troubles de voisinage, les manifestations publiques ou privées, en somme tous les actes de nature à compromettre la tranquillité publique,
- Maintenir la salubrité publique : lutter contre les logements insalubres et indignes, lutter contre les dépôts sauvages, rappeler les bons usages en ce qui concerne la collecte des déchets,
- Veiller au respect des règles d'urbanisme en lien avec les services municipaux des affaires juridiques et de l'urbanisme,
- Recevoir les doléances et répondre à l'usager.



Les jours de marché la Police Municipale assure la sécurité et répond aux administrés.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

La brigade de Carbonne



De g. à d. : Joaquim Soro , Catherine Diallo (accueil Police Municipale), Joseph Nicolini (responsable), Maxime Signori, Joan Berardo.

À ces nombreuses missions, s'ajoutent : la gestion du cimetière et des inhumations, la police des animaux dangereux et des animaux divagants, les droits de place (marchés, terrasses des cafés et restaurants, cirques...), l'encadrement de la vidéo protection, l'information aux riverains, la gestion et la sécurisation des fêtes de la Saint-Laurent...

Les agents sont amenés à verbaliser différentes catégories d'infractions :

- Le non-respect des arrêtés de police pris par le maire,
- Le manquement au code de l'environnement (protection de la faune et de la flore, pêche, chasse...),
- Les infractions routières liées à la circulation ou au stationnement,
- Les violations de la législation sur les chiens dangereux,
- Le non-respect des débits de boissons.



... à la loupe

Police municipale et contrôles routiers

Les Policiers Municipaux ont les mêmes prérogatives que la Gendarmerie. Ils peuvent donc verbaliser pour des infractions au Code de la route et aux règles de stationnement ; ils sont d'ailleurs équipés d'un cinémomètre (jumelles radar). Associés à la Gendarmerie, ils peuvent participer au dépistage de l'alcoolémie et de la consommation de stupéfiants.



NE PAS CONFONDRE

PROXIMITÉ ET OMNIPRESENCE

À Carbonne, notre police municipale est présente sur le terrain du lundi au vendredi en journée jusqu'à 18 heures et le samedi matin. En dehors des heures de service, le dispositif d'astreinte téléphonique leur permet d'être joignables 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les policiers municipaux peuvent être mobilisés ponctuellement le week-end et en soirée pour des événements particuliers. Les agents de la police municipale sont investis, professionnels, disponibles et réactifs. Pour autant, ils ne sont pas missionnés pour répondre à toutes les sollicitations des administrés ! Par exemple, ils n'interviendront pas en pleine nuit pour rappeler à l'ordre le propriétaire d'un chien qui aboie !

<p>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE CES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</p>	<p>15 SAMU SERVICES À AIDE MÉDICALE URGENTE</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p>
<p>112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p>	<p>114 URGENCES POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p>

PRINCIPALES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

Dans les pas des policiers municipaux



- Surveillance et sécurisation des établissements scolaires (écoles primaires et collège Abbal).
- Distribution des flyers d'information aux riverains.
- Rédaction des procédures (rapports, procès-verbaux, mains courantes).
- Intervention sur un accident de la circulation.
- Demande de mise en place de barrières, préparation de l'affichage (déménagement, rue barrée...).



LE SAVIEZ-VOUS ?

La police municipale gère aussi le registre des objets trouvés.

Un objet trouvé doit être déposé à la police municipale qui procède à son enregistrement, son descriptif et aux investigations nécessaires à la restitution à son propriétaire.

En 2021, 335 objets ont été référencés.

- Réquisition d'images vidéo pour la gendarmerie.
- Contrôle des stationnements et véhicules.
- Verbalisation de deux-roues en défaut d'équipement.
- Enregistrement d'un objet trouvé.
- Contrôle de vitesse.



- Sécurisation d'une manifestation en extérieur (marché, spectacles...).
- Participation à une réunion de quartier.
- Porte-drapeaux lors d'une cérémonie de commémoration.



Bestiaire

La police municipale intervient auprès des animaux divagants. Si chiens et chats sont de loin les espèces les plus courantes, il lui arrive de capturer coqs, moutons, chevaux ou, plus rare, encore sangliers, serpents, lamas, buses !

- Rendez-vous hebdomadaire avec le maire et l'adjoint à la sécurité.
- Démarche de médiation entre voisins.
- Visite au domicile d'une personne vulnérable.
- Capture d'un chien divagant.
- Accueil au poste pour une médiation (conflits entre voisins).
- Constat sur un logement insalubre.

- Suivi des opérations funéraires, gestion administrative du cimetière, vente de concession.
- Veiller au bon déroulement des élections et sécurisation des bureaux de vote.

- Réunion de crise (ex. crue de la Garonne).
- Séance de tir et de Gestes Techniques Professionnels d'Intervention (GTP).
- Réunion du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).
- Veiller au bon déroulement du Conseil municipal.
- Patrouille en soirée.



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

La vidéoprotection, un usage très réglementé

Depuis 2013, début du déploiement des caméras à Carbonne, la vidéoprotection a montré son efficacité en matière de prévention et de dissuasion de la délinquance sur la voie publique. Elle contribue à la sécurisation des espaces et des bâtiments publics.

La vidéoprotection permet de mettre des images sur des événements. Ces images peuvent être extraites dans le cadre de procédures d'enquête et constituer des éléments de preuve, ou à l'inverse, infirmer de fausses déclarations.

Aujourd'hui, notre parc compte une soixantaine de caméras. La vidéoprotection est strictement réglementée. Les caméras ne filment que l'espace public. Les images sont conservées dix jours, sauf procédure judiciaire en cours. Seules les personnes habilitées par la Préfecture peuvent visionner les images. Les policiers municipaux possèdent cette habilitation. Ils ont, pour cela, été formés et sensibilisés aux règles de mise en œuvre d'un système de vidéoprotection.



26 sites sont désormais couverts par la vidéoprotection.

Quand le numérique est au service de la sécurité publique

L'extension de la vidéoprotection a été possible grâce au déploiement des réseaux Haut Débit sur la commune. Ce développement faisait partie des orientations du Schéma Directeur Télécom de 2019.

Le radar pédagogique, un outil de sensibilisation



La ville possède deux radars pédagogiques mobiles (l'un pour la zone 50 et l'autre pour la zone 30). Ils sont déplacés, en moyenne, tous les deux mois sur le territoire de la commune. Au-delà de l'intérêt pédagogique qui favorise le changement de comportement des automobilistes, les radars collectent des données statistiques sur les vitesses de circulation et sur la densité du trafic automobile dans les deux sens de circulation. Ces statistiques sont précieuses pour élaborer les stratégies d'aménagement urbain et, bien évidemment, de contrôles ponctuels de la vitesse. Elles permettent aussi de révéler le décalage qui peut exister entre « le sentiment d'insécurité routière » et la réalité sur le terrain en matière de respect de la vitesse. En effet, un trafic dense aux heures de pointe ou une rue étroite peuvent donner l'impression que les automobilistes sont systématiquement en excès de vitesse alors que les données collectées montrent que ce n'est pas réellement le cas.

EN CHIFFRES...

En 2021 l'activité de la Police Municipale a représenté

5 200
appels
téléphoniques
reçus

354
procédures
écrites
(PV, mains
courantes...)

335
objets
trouvés
recensés

191
opérations
funéraires

81
interventions
sur les
animaux

63
heures
de contrôle
de vitesse

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Le CLSPD est le lieu privilégié de concertation en matière de prévention et de sécurité en faveur de la jeunesse. Il regroupe autour de ces problématiques des élus, des services municipaux, des associations, des institutions (notamment l'Éducation Nationale et la MJC), et les différents acteurs de la sécurité.

Michel Vignes, adjoint au maire à la sécurité, Didier Genty, conseiller municipal animateur du dispositif, et Maxime Signori, policier municipal, référent au CLSPD, nous éclairent sur cette instance.



Michel **VIGNES**
4^e adjoint
Personnel municipal -
Prévention et sécurité

Pourquoi avoir créé un CLSPD ?

M. Vignes : C'est une volonté de la municipalité puisque la mise en place de cette instance n'est pas obligatoire pour une commune de moins de 10 000 habitants. À la suite du diagnostic local de sécurité rédigé par les services de la Sous-Préfecture de Muret (données statistiques sur les faits de délinquance), il nous est apparu le réel besoin de cet outil de prévention. Nous nous sommes fixés trois objectifs :

1. développer des actions partenariales autour des mineurs et jeunes majeurs,
2. prévenir les violences intrafamiliales et les violences scolaires,
3. améliorer la tranquillité publique.



Maxime **SIGNORI**
Adjoint au chef de la brigade

Qui le compose et qui le dirige ?

M. Signori : Le CLSPD est présidé par le maire qui met en lien une vingtaine d'interlocuteurs locaux :

- des élus du conseil municipal,
- des services municipaux : Police Municipale et CCAS,
- des institutions : écoles et collège, Mission Locale, Maison des Solidarités,
- des associations carbonnaises : MJC, Croix-Rouge, JSC, Asso's Épicée,
- la Gendarmerie.



Didier **GENTY**
conseiller municipal

Comment travaille le CLSPD ?

D. Genty : Nous nous concentrons particulièrement sur la prévention en faveur de la jeunesse et nous souhaitons que notre politique de sécurité soit conduite dans une dimension de pédagogie et d'accompagnement. Nous travaillerons selon différentes modalités (réunion plénière, groupes de travail) autour de trois thématiques : la prévention de la délinquance juvénile, les violences intrafamiliales et les incivilités. À l'issue de la première réunion plénière qui se tiendra prochainement, et à laquelle nous inviterons le Procureur de la République et Madame le Sous-Préfet, nous déterminerons des actions concrètes pour améliorer la vie des Carbonnaises et des Carbonnais.

Participation citoyenne, devenir acteur de sa sécurité

Les panneaux « participation citoyenne », placés aux entrées de ville, indiquent que les Carbonnais sont sensibilisés à une démarche citoyenne pour la sécurité et la solidarité entre habitants. Ce dispositif, encadré par la Gendarmerie, encourage les habitants à adopter une attitude vigilante et solidaire en informant de façon appropriée les forces de l'ordre et plus particulièrement la police municipale de faits inhabituels.

Instauré depuis la signature d'une convention avec la Préfecture de la Haute-Garonne en 2016, ce dispositif a pour objectifs principaux :

- Sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.
- Développer un réseau de voisinage et d'alerte pour la Gendarmerie ou la Police Municipale.
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité,
- Informer la Police Municipale et la Gendarmerie afin qu'elles puissent intervenir rapidement.



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Plan Communal de Sauvegarde et cellule de crise, faire face aux situations exceptionnelles

Lors d'évènements graves ou de risques majeurs susceptibles de mettre en péril l'intégrité des personnes ou des biens, le maire (ou l'adjoint suppléant) active le Plan Communal de Sauvegarde. Si la situation le nécessite, il peut déclencher, en suivant, la cellule de crise, comme cela fut le cas lors des dernières inondations.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le PCS est un document réalisé à l'échelle communale. Il facilite l'identification et l'organisation, par anticipation, des principales fonctions, missions et actions de chacun pour faire face à toute situation de crise lors d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Le PCS est déclenché après la réception d'une alerte qui émane, soit de la collectivité elle-même soit, de la préfecture.

La cellule communale de crise

Prévue dans le déroulement du PCS en cas d'évènements graves ou de risques majeurs, la mobilisation de la cellule de crise permet de prendre les décisions les mieux adaptées pour organiser la protection et le soutien de la population et limiter les effets du sinistre.

Sous la direction du maire ou de l'élus de permanence, elle est composée d'élus, de la directrice générale des services (responsable "secrétariat et communication"), du directeur des services techniques (responsable "logistique et population"), du chef de la police municipale (responsable "sûreté"). D'autres agents municipaux peuvent être convoqués, si besoin. La cellule de crise est implantée à la Mairie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque la cellule de crise est activée, la Mairie reste ouverte. Les demandes et les déclarations de la population sont consignées sous forme de mains courantes. L'accueil téléphonique est assuré (05.61.87.80.03).



Les enseignements de cette crue exceptionnelle

Une échelle limnimétrique est en place depuis 2019 sur le bâtiment de la centrale hydroélectrique rue de l'Église. Elle permet de surveiller la montée des eaux avec précision. Avec l'expérience acquise lors de la crue exceptionnellement haute du 10 janvier dernier, les policiers municipaux vont réévaluer l'échelle limnimétrique et abaisser le seuil d'alerte. Ainsi, **la police municipale disposera de repères plus précis et pourra alerter plus tôt des débordements probables.**

En pareilles circonstances, la mémoire des Carbonnais s'exprime : l'eau n'était jamais montée si haut ! Considérant que les phénomènes météorologiques exceptionnels semblent s'amplifier, **le répertoire des personnes à contacter en cas d'inondation a été élargi.**



10 janvier 2022, 21h30, la cellule de crise est activée à la Mairie en raison de l'alerte crue.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pour limiter les risques : informer, prévenir et anticiper


Dès son plus jeune âge, le citoyen est le premier acteur de sa sécurité et de celle de ses proches. C'est pour cette raison que plusieurs moyens existent pour l'informer sur les risques auxquels il est exposé.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) : adapter les règles d'urbanisme aux risques

Le PPRN est un document approuvé par le préfet et annexé, après enquête publique, au Plan Local d'Urbanisme. Il a pour objectif de réduire l'exposition aux risques et la vulnérabilité des biens et des personnes. Ses dispositions priment sur toute autre considération.

Le PPRN définit les zones d'exposition probable aux phénomènes naturels directs ou indirects et caractérise l'intensité possible de ces phénomènes. À l'intérieur de ces zones, dites « d'aléas », le PPRN régleme l'utilisation des sols, la façon de construire, l'usage et la gestion des zones à risques. Par exemple, le PPRN déterminera la hauteur du premier plancher d'une habitation nouvelle en zone inondable, par rapport au niveau de la plus haute crue connue.

Nous sommes en pleine procédure de révision de notre PPRN. Cette révision est initiée par les services de l'État et permet de réajuster les mesures prescrites en l'état actuel de nos connaissances. La procédure fait l'objet d'une enquête publique jusqu'au 15 avril. L'enquête publique a pour but d'informer le public, de lui permettre d'exprimer ses remarques et d'interroger le commissaire enquêteur. À l'issue de l'enquête, le plan de prévention sera approuvé par arrêté préfectoral puis annexé au Plan Local d'Urbanisme.



ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES LIÉS AUX INONDATIONS ET AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

Arrêté préfectoral du 28 janvier 2022

Du lundi 7 mars au vendredi 15 avril

Dossier consultable en Mairie
et sur le site ville-carbonne.fr

Permanences du commissaire enquêteur
Mairie : lundi 7 mars de 9h à 12h
et vendredi 15 avril de 14h à 17h.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) : avoir les bons réflexes face au danger

Le DICRIM recense les risques naturels et technologiques auxquels la commune est exposée et vous informe sur les consignes de sécurité en cas de danger.

Les risques naturels à Carbonne sont principalement les inondations et les phénomènes météorologiques violents. Les risques technologiques sont liés à la proximité de l'autoroute A64 et à la présence sur la commune d'une canalisation de transport de gaz. Le risque de séisme est faible.

LE SAVIEZ-VOUS ?

GÉORISQUES

Le site georisques.gouv.fr met à disposition de chacun :

- des dossiers complets sur les risques,
- la liste des arrêtés de déclaration de catastrophe naturelle,
- l'état des risques majeurs pour chaque commune.

EN CAS DE DANGER OU D'ALERTE

TEMPÊTES



INONDATIONS



SÉISMES



PRODUITS DANGEREUX



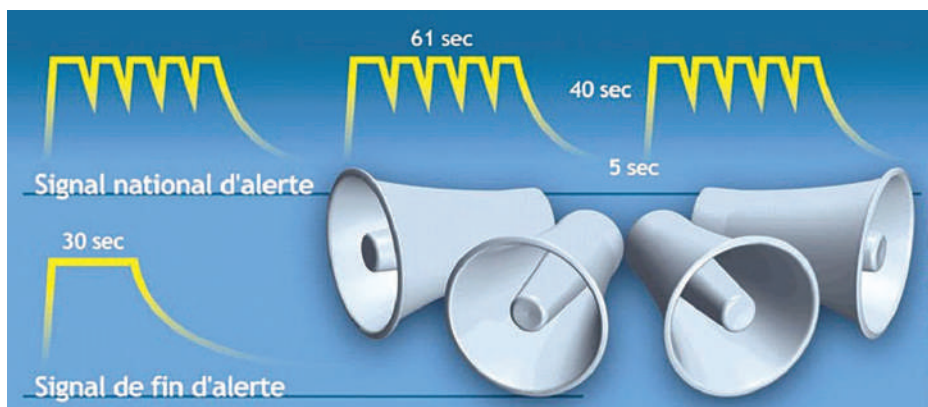
1. Protégez-vous du risque
2. Tenez-vous informés
3. Appliquez les consignes de sécurité diffusées par les autorités
4. Aidez les personnes vulnérables
5. Ne téléphonez qu'en cas d'urgence pour ne pas encombrer les réseaux

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

En cas de danger immédiat : la sirène d'alerte

La sirène d'alerte a été installée en juin 2021 sur le toit de la Mairie dans le cadre du déploiement national du Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP).

Elle peut être déclenchée par le Ministère de l'Intérieur, l'armée, le préfet ou le maire en cas de danger imminent. À l'origine, elle permettait d'alerter les populations des attaques aériennes pendant la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, son usage s'est élargi à tous les dangers imminents : explosion, tempête, nuage toxique, rupture de barrage...



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Tous les 1^{er} mercredis du mois à 12h15, la sirène retentit afin de contrôler son bon fonctionnement.
- Un signal spécifique, de type corne de brume, est diffusé en cas d'alerte liée à un ouvrage hydraulique (rupture de barrage, lâcher d'eau important).

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) : exercices de mise en sécurité des élèves

Chaque école et chaque établissement scolaire disposent d'un PPMS qui prend également en compte le risque terroriste.

Des exercices de mise en sécurité sont réalisés dans les écoles carbonnaises plusieurs fois par an, y compris pour les maternelles. Selon la nature du danger, les élèves apprennent à évacuer les lieux, à s'échapper ou à se confiner.

Les entraînements sont programmés pendant le temps scolaire et lors de la pause méridienne afin que toute l'équipe éducative (enseignants, agents de la collectivité, animateurs de l'ALAE) soit aguerrie aux manœuvres de mise en sûreté.



L'exercice d'évacuation terminé, retour à l'école, dans le calme, pour les élèves (archive).

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

La municipalité garante **de la sécurité sanitaire****Crise sanitaire du Covid-19, une crise sans précédent**

Face à cette crise sanitaire, élus et services municipaux ont dû s'adapter aux nouvelles contraintes gouvernementales, semaine après semaine. Dans un contexte inédit, il a fallu agir pour protéger la population (et particulièrement les personnes vulnérables) tout en maintenant la continuité de service.

Dès le début de l'état d'urgence, des réunions de crises permettaient de coordonner les actions municipales. Participaient à ces réunions le maire, la directrice générale des services, le référent Covid (expressément nommé), la directrice des ressources humaines et la police municipale.

La mise en œuvre de la continuité des services municipaux a permis d'accompagner au mieux les Carbonnais face aux directives ministérielles. La police municipale était placée en première ligne : respect du confinement, application des gestes barrières, réorganisation des marchés de plein vent en fonction des mesures préfectorales. L'accueil des administrés à la mairie a toujours été maintenu. Dès que possible, la municipalité a installé un centre de dépistage Covid à la salle des fêtes, puis, quelques mois plus tard, un centre de vaccination dans les locaux de la piscine municipale. Le CCAS et la police municipale ont effectué des visites à domicile pour

s'assurer du bien-être des personnes fragiles ou isolées. Dès que cela a été possible, les élus ont distribué des masques à domicile pour les plus de 75 ans puis organisé une distribution au gymnase Abbal. La médiathèque municipale a mis en place un « prêt à emporter ». Les salles de réunion ont été transformées en lieu de stockage pour du matériel médical. Le personnel des écoles a été mobilisé dès le début de la crise pour l'accueil des enfants des soignants. Depuis que les élèves ont réintégré les lieux, les protocoles d'entretien et d'aération des locaux sont systématiquement revus pour satisfaire aux recommandations de l'Éducation Nationale. **Les salles de classes et les réfectoires des écoles vont être équipés de capteurs de CO₂, le personnel des écoles est doté de masques FFP2.**

Avec la persistance de la pandémie, les élus et l'ensemble des services restent mobilisés pour répondre au mieux aux exigences sanitaires.



Préoccupation sanitaire récurrente : réguler la population de pigeons

Le pigeon peut être vecteur de maladie comme la grippe aviaire, par exemple. Depuis plusieurs années la municipalité mène des actions pour réguler la population de pigeons : obturation des ouvertures pour empêcher la nidification, actions de capture pour procéder à la stérilisation, effarouchement par un fauconnier.



VOIRIE

Tranche 1 du chemin **de la Dourdouille**

La sécurité des usagers est maintenant optimisée dans ce quartier résidentiel. Les trottoirs sont en grave-émulsion et en béton balayé, les accès aux habitations sont en enrobé. La vitesse des véhicules est réduite par les aménagements urbains : système « d'écluse » et coussins berlinois.



Janvier 2022, réception du chantier chemin de la Dourdouille. Mise en place d'un système d'écluse permettant le ralentissement des véhicules.



Aménagement au niveau du ruisseau de la Dourdouille : Paul Boué de l'entreprise TP Carbone donne des précisions sur l'installation d'un garde-fou à Guillaume Bourguétou (directeur des services techniques), Rémi Ramond (adjoint au maire chargé des travaux) et Stéphane Peltier de ATEI (maître d'œuvre) lors de la réception du chantier en janvier 2022.

Îlot central, avenue Vincent Auriol

La matérialisation de l'îlot central renforce la sécurité pour les piétons et les cyclistes.



Avenue Vincent Auriol, réception des travaux en janvier 2022 : îlot central, passage piétons et voie cyclable matérialisés.

Réfection des caniveaux

Les plaques béton des caniveaux des rues Gambetta et Jean-Jaurès, défectueuses sur certaines parties, ont été remplacées.



Rue Jean-Jaurès, remplacement des plaques béton abîmées composant le caniveau.

TRAVAUX

L'espace de convivialité aux stades Abbal est achevé

Mis principalement à disposition de la JSC qui a participé financièrement à sa réalisation, l'espace de convivialité sera inauguré, le week-end de Pâques, à l'occasion du 45^e Tournoi International de Football.



5000 m² de rouleaux de gazon naturel installés par les agents du service cadre de vie dans la journée.



L'espace de convivialité est aussi accessible aux autres associations susceptibles d'organiser des manifestations sur ce site.

Poursuite de la réfection du réseau d'alimentation d'eau potable



Le remplacement de la conduite d'alimentation d'eau potable avenue Aristide Briand et chemin de Las Peyrères est en cours. Fin du chantier prévue début avril.



URBANISME DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES

Dépôt de vos dossiers en ligne

Désormais, vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable...) peuvent être déposées en ligne.

La démarche est simplifiée et sans frais, elle vous permet de déposer votre dossier en ligne à tout moment, la reprographie des documents en plusieurs exemplaires n'est plus nécessaire. Vous bénéficiez de plus de transparence sur l'état d'avancement de votre dossier.

ville-carbonne.fr
rubrique "démarches en ligne"



Le service urbanisme reste à votre écoute pour vous renseigner et vous accompagner dans vos projets.

Service urbanisme accueil du public

du lundi au vendredi
l'après-midi ou sur rendez-vous
au 05.61.87.80.03



TRAVAUX

Rond-point Jean Monnet, nouvel aménagement

Le service « cadre de vie » a saisi l'occasion de revaloriser la sculpture de métal qui marquait l'entrée de complexe du Bois de Castres, jusqu'en 2010, et qui avait été démontée lors des travaux d'installation des portiques.



Graminées, dracénas, abélias et loniceras réhaussent le sol minéral beige et gris.

Boulodrome couvert, place Charles de Gaulle

Des travaux de rénovation ont été réalisés en régie par le service « entretien bâtiments ».

Club house de l'association La Boule Carbonnaise Les murs ont été repeints et les agents municipaux ont placé le faux-plafond et les éclairages Leds.

Boulodrome Afin d'apporter un peu de clarté au lieu, le mur du fond est peint en blanc. Suivra le remplacement de l'éclairage par des Leds, bien plus performants et économiques.

**Dernière ligne droite pour la Fibre**

Depuis fin janvier, l'ensemble de Carbone est commercialisable* à la Fibre.

Pour l'instant, 84.52% des logements de la ville sont raccordables à la fibre optique. Haute-Garonne numérique s'est engagé à ce que d'ici fin 2022 l'intégralité de la ville soit couverte. À l'échelle de la commune, cela représente, au total, 3617 prises. Pour l'instant, 3057 sont éligibles à un abonnement. À ce jour, 1 100 abonnements ont été contractualisés.

Pour savoir
si votre logement est éligible
fibre31.fr/eligibilite/



(*) Une zone ouverte à la commercialisation ne signifie pas que l'ensemble des prises de la zone sont disponibles pour un abonnement, simplement que le processus de construction se poursuit.



Réfection des peintures par les agents municipaux du boulodrome couvert du Claus.

ENVIRONNEMENT

Inondations de janvier : des conséquences visibles

Le 10 janvier dernier, la crue de la Garonne a été exceptionnelle. Plusieurs habitations ont été inondées et les jardins des Gages submergés. Les jardins familiaux, créés par la commune, ont été dévastés par les eaux et remis en état par les agents du service « cadre de vie ». Quatre jardins sont disponibles, nous lançons un appel à candidature. Renseignez-vous sur les modalités d'accès via contact@ville-carbonne.fr ou à l'accueil de la Mairie avant fin mars.



Février 2022, le service « cadre de vie » a remis en état les jardins familiaux.

**À NOTER****Balade des coteaux**
fermée au public

Autre conséquence des intempéries et des inondations récentes : des passages du sentier sont devenus dangereux. Par mesure de sécurité, un arrêté municipal interdit l'accès du sentier au public jusqu'à sa remise en état.



ENVIRONNEMENT

Arbres sous surveillance

Les arbres sont des êtres vivants et leur état évolue avec le temps. Sur le domaine public, évaluer la bonne santé des arbres est indispensable pour assurer la sécurité des personnes. Le service « cadre de vie » procède régulièrement à des inspections sur les différentes essences que compte la commune. Parfois, le diagnostic sanitaire impose la coupe d'un arbre trop fragilisé par le temps, la maladie ou les parasites. C'est ainsi que, l'hiver dernier, le tilleul de la place de la République a dû être abattu.

C'est en période estivale que les agents du service « cadre de vie » ont fait leurs premières observations : des branches du tilleul semblaient mal en point et des champignons avaient poussé sur la base de son tronc, ce qui est rarement une bonne nouvelle. Les agents ont ensuite réalisé un sondage à l'aide d'une foreuse et les constats étaient sans appel : en son centre, l'arbre était mort.

L'entreprise « Soins des Cimes » à Carbonne s'est chargée de l'abattage. Les branches ont été transformées en copeaux qui seront valorisés (fabrication de compost aux ateliers techniques).

 ... à la loupe
La commune applique « 1 arbre abattu = 1 arbre replanté »

L'abattage d'un arbre n'est jamais une étape facile car nous souhaitons tous préserver notre patrimoine arboré. Les arbres qui remplaceront ceux abattus en hiver dernier seront plantés au Bois de Castres, leur essence n'a pas encore été choisie.

Le reboisement du site de l'ancienne station d'épuration, diligenté par Réseau 31, est en cours. Les essences qui seront sélectionnées sur ce terrain seront favorables aux chauves-souris, aux oiseaux et aux insectes saproxyliques présents en zone Natura 2000. Les arbres seront maintenus en l'état et non exploités pendant au moins 30 ans. Ils sont inscrits dans le PLU en tant qu'« espace boisé classé ».



Le tilleul était mort en son centre (parties plus foncées), et le pourrissement gagnait au niveau de la fourche. La présence d'écorce incluse entre les deux branches charpentières augmentait sa fragilité.

PARTICIPATION CITOYENNE

CONCOURS LOCAL des MAISONS FLEURIES




13^e édition

ouvert à tous les Carbonnais

Inscrivez-vous !

La Ville de Carbonne ouvre les inscriptions de la 13^e édition du concours local des maisons fleuries. Vous pouvez vous inscrire via le formulaire téléchargeable en ligne sur ville-carbonne.fr ou le retirer à l'accueil de la mairie. Vous avez jusqu'au 31 mai 2022 pour formaliser votre inscription.

Trois catégories sont proposées aux participants :

-  balcons, terrasses, murs fleuris,
-  maison avec jardin,
-  potager [extra-muros]

Les trois premiers de chaque catégorie sont primés. Pour encourager les Carbonnais à embellir leur ville, la commission cadre de vie a revalorisé les prix allant de 50 € à 150 €.

Passage du jury :
Mardi 21 juin 2022



Photo archive, passage du jury 2021. Le jury est présidé par l'adjoint au cadre de vie, Elias Tayiar et il est entouré de Sandra Da Silva adjointe au maire, Sylvie Millet agent du cadre de vie.



26 février 2022, plus de 250 participants répartis sur 5 sites en bord de Garonne.

Opération nettoyage après la crue, mobilisation réussie !

Initiée par la municipalité et le Conseil Municipal des Jeunes, l'opération de nettoyage des berges de la Garonne, samedi 26 février, a permis de collecter plus de 5 tonnes de déchets de toutes natures. Dans la continuité de cette opération, des containers sont laissés à disposition pour inciter les promeneurs à la collecte.



5 bennes et 22 conteneurs de déchets de toutes sortes collectés.

Cinq zones étaient ciblées : le Pila, les environs du tennis, le chemin du vieux Port, les abords de la station d'eau potable et le bois de Castres. Plus de 250 bénévoles ont répondu présents. Parmi eux, une vingtaine d'élus du CMJ et sept associations venues en groupe (l'école de foot de la JSC, Carbo Run, la pêche, la mycologie, le GAPE Guy Hellé, les scouts, le Lion's club). Forte de cette expérience la commission municipale « cadre de vie » programmera en 2023, la « **Journée carbonnaise de l'Environnement** ».

EMBELLISSEMENT

L'art s'invite au rond-point de Bony à l'entrée de la ville

Sylvian Meschia, céramiste, calligraphe et dessinateur rivois a réalisé, sur commande de la ville de Carbonne, les grands totems au rond-point de Bony (sortie 27 de l'A64). Hauts de 2 à 4 mètres, les totems de l'artiste sont inspirés de ses oeuvres graphiques. L'artiste a reproduit sur vinyle ses dessins ou décors avant d'en habiller des bâtons pour en proposer une version inattendue. Les agents du service « cadre de vie » se sont chargés de l'installation de cette oeuvre avec l'artiste.



Oeuvre permanente de Sylvian Meschia composée de 25 totems. © Gérard Quintana.

Sylvian Meschia nous confie la réflexion qu'il a menée en vue de cette création

« Quand la Ville de Carbonne m'a proposé ce projet, j'ai tout de suite été frappé par la similitude de ce rond-point et le site de Stonehenge* et je m'en suis profondément inspiré. J'ai voulu aussi revisiter le Totem et l'inscrire dans une réalité graphique et géométrique. Symbole mythique et identificateur des civilisations dites « primitives » notamment amérindiennes, le Totem ne cesse d'interroger sur une humanité en quête de sens ; ce besoin qu'a l'homme, de faire mémoire d'une histoire individuelle ou collective... Il est le point d'ancrage d'une communauté, d'un clan. Il est le pivot chargé, investi de pouvoirs magiques, il est le garant d'une culture. J'ai joué avec les couleurs et les rythmes comme des accords de musique, des couches géologiques, des paysages ou des séquences des âges de la vie, des traces, d'empreintes porteuses de mémoires. Un Henge est une structure architecturale préhistorique presque circulaire ou ovale, délimitant généralement une

zone de plus de 20 mètres de diamètre à laquelle on accède par une, deux ou quatre entrées ; s'y trouvent des alignements de poteaux ou de pierres, des monuments funéraires. On considère ces Henges non comme des ouvrages de défense, mais comme des places culturelles, cérémonielles, ludiques, sportives ou tout cela à la fois. Pour ce qui est donc de la culture, les peuples nous enseignent des leçons magnifiques, elle n'est pas la propriété d'une élite qui affirme sa supériorité, la culture est ce qui rassemble une communauté, nous permet de vivre et de partager nos émotions avec les autres...c'est ce qui nous rend civilisés. »

(*) Stonehenge est un monument mégalithique composé d'un ensemble de structures circulaires concentriques, érigé entre -2800 et -1100, du Néolithique à l'âge du bronze. Il est situé dans le comté du Wiltshire, en Angleterre.

SERVICE À LA PERSONNE

Accueil de jour pour les personnes atteintes d'Alzheimer

LE SAVIEZ-VOUS ?

La maladie d'Alzheimer (ou apparentée) est une maladie très éprouvante pour les proches. Souvent, l'aidant néglige sa propre santé et s'épuise.

Le site www.aidant-et-eve.fr apporte des informations par le biais de fiches-conseils, de forums de discussions...

Le site www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/, portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches, vous informe sur le droit au répit, les aides fiscales et financières pour les aidants.

Ouvert par l'EHPAD Résidence Jallier depuis début janvier, « l'Accueil de jour du Volvestre » permet la prise en charge, pour un à trois jours par semaine, de personnes atteintes d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Animée par une équipe pluridisciplinaire de professionnels, cette offre de soins est un rempart contre la progression de la maladie, rompt l'isolement des malades et des familles et prolonge la vie à domicile grâce au répit apporté à l'aidant.

Dix personnes en perte d'autonomie sont accueillies sur deux sites différents :

- à **Carbonne** (« Les Jardins de Jallier ») les *lundis, mercredis, jeudis et vendredis*,
- à **Rieux-Volvestre** (« Le Bistrot d'autrefois ») les *mardis* (site en cours d'ouverture).

C'est un lieu d'échanges et de partage où il est possible de participer à des ateliers (activités physiques, activités domestiques autour du quotidien, activités créatives...). L'équipe soignante propose un accompagnement non médicamenteux basé sur la sollicitation des capacités motrices et cognitives « préservées ». Il s'adresse aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, vivant à leur domicile, dans le Volvestre, et ayant conservé des capacités motrices afin de pouvoir participer aux activités proposées.

Pour les bénéficiaires, l'accueil de jour préserve l'autonomie et retarde l'entrée en institution. Pour les proches « aidants », il s'agit de rompre leur isolement, d'échanger avec les professionnels, les autres familles, de libérer du temps dans la journée.

Renseignements et inscriptions



EHPAD Résidence Jallier
Infirmière coordonnatrice
31, avenue Jallier
31390 Carbonne
Tél. 05 61 90 94 00
cadre@ehpad-carbonne.fr

Accueil de jour du Volvestre Carbonne/Rieux

Prise en charge

- de 1 à 3 jours par semaine.

Deux lieux d'accueil d'un groupe de 10 personnes

- « **Les Jardins de Jallier** » à Carbonne (*lundi, mercredi, jeudi et vendredi*)
- « **Le Bistrot d'autrefois** » à Rieux-Volvestre (*mardi*) - site en cours d'ouverture

Les tarifs sont fixés par le Conseil Départemental

- **Personnes de plus de 60 ans** : 47.02 € ou 56.03 € selon le degré de perte d'autonomie,
- **Personnes de moins de 60 ans** : 50.08 €.

Le transport

Il est assuré par la famille entre le domicile et le lieu d'accueil.

Aide financière du Conseil Départemental

L'**Aide Personnalisée d'Autonomie** (APA) peut être demandée, elle est liée au niveau de dépendance.



POLITIQUE SOCIALE



Mutuelle communale, vous pouvez y souscrire

Permettre à toutes et à tous d'être bien protégés fait partie de nos priorités. La municipalité a négocié une mutuelle communale sous l'impulsion du Conseil Consultatif des Aînés en 2019, vous donnant accès à des tarifs attractifs. Aujourd'hui, 109 Carbonnais adhèrent aux offres proposées et peut-être vous demain...

Pour vous informer et vous accompagner dans votre recherche de mutuelle, des permanences sont prévues avec le conseiller MPOSS. Il répond à vos questions et peut effectuer une étude personnalisée.

Sur rendez-vous uniquement, prochaines permanences de 14h à 17h à la Mairie, les jeudis :

17 mars - 16 juin - 15 septembre - 15 décembre 2022
Contacter le 05 61 52 62 50.



Urgence sociale, où dormir ?

Chambre de passage

La ville de Carbonne possède deux chambres de passage. Elles sont gérées par la Police Municipale et permettent aux « routards » de s'abriter pour une ou deux nuits afin d'éviter leur couchage à l'extérieur.

Logements d'urgence

Les deux logements d'urgence de la ville de Carbonne sont destinés à accueillir temporairement des personnes sans résidence stable ou qui ont subi des situations extrêmes (incendie, inondation...). La gestion des logements est confiée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Renseignements

Police Municipale

Avenue Frédéric Mistral - 31390 Carbonne.
Tél. 05 61 97 32 82.



Renseignements

CCAS - Carole Lagarde

Mairie - place Jules Ferry - 31390 Carbonne.
Tél. 05 61 87 80 03.



Personnes fragiles ou isolées, signalez-vous

Dans les circonstances sanitaires liées au COVID-19, la ville de Carbonne renforce sa vigilance. Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou requête d'un tiers, figurer sur le registre nominatif. Ces informations permettront à nos services de mettre en place une veille et d'apporter rapidement, si besoin, conseils et assistance.

Comment s'inscrire sur le registre ?



Deux possibilités :

- par téléphone en appelant l'accueil de la Mairie 05 61 87 80 03,
- ou par Internet ville-carbonne.fr - rubrique « Recensement-des-personnes ».



PROGRAMMATION MUNICIPALE

Le jeu s'invite à la médiathèque

Lire, écouter, voir, et depuis peu, jouer...

Des jeux sont à disposition des enfants depuis peu à la médiathèque. N'hésitez pas à rentrer, vous installer et jouer ! Des rendez-vous pour tous les publics en accès libre et gratuit.



- Afin de compléter cette nouvelle offre :
- **les 4 mai, 6 et 19 juillet de 15h à 16h 30**
- Mathieu Cassou ludothécaire de l'association Homo Ludens sera présent pour animer les séances jeux
- À partir de 6 ans.

Rendez-vous contes

Laure vous attend pour une lecture contée sur le thème du Polar.



- **Mercredi 27 avril 10h30 et 17h**
- Médiathèque municipale
- 48, rue Lucien Cassagne
- Accès libre et gratuit à partir de 4 ans

En amont du festival EMPREINTE CARBONNE

Qui a refroidi **Lemaure ?**

EXPOSITION INTERACTIVE

En amont du festival EMPREINTE CARBONNE, cette exposition interactive d'un nouveau genre inaugure une manière originale d'appréhender le polar !

Le visiteur est embauché en qualité d'inspecteur stagiaire par Séraphin Limier, légende de la PJ, avec mission de résoudre l'enquête, suite au meurtre du 26 rue Dampierre. Muni d'une tablette interactive, venez arpenter les lieux de l'intrigue représentés par de grands panneaux au graphisme très BD ; Une expérience d'un nouveau genre à vivre en solo, en tandem, en famille...



- **Du 17 mars au 14 mai**
- Médiathèque municipale
- 48, rue Lucien Cassagne
- Public ados et adultes

En partenariat avec la médiathèque départementale de la Haute-Garonne



COMÉDIE POLICIÈRE IMPROVISÉE

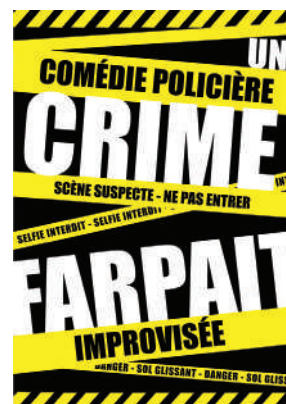
« Un crime farfait »

avec Karen Moreau, Boris Petitou et Laurent Berti

Un crime vient d'être commis... Mais qui est la victime, où a-t-elle été retrouvée, quelle est l'arme du crime ? C'est au public de décider. À travers une série de personnages, ces trois comédiens nous font vivre une enquête hilarante et surtout... pas comme les autres ! Une ambiance de folie pour ce spectacle unique et tous publics.



- **Vendredi 15 avril 21h**
- Salle de spectacles
- Complexe du Bois de Castres
- Gratuit - sur réservation
- au 05 61 87 59 81
- Durée : 1h15
- Tous publics.



FESTIVAL

EMPREINTE CARBONNE, 30 écrivains de la galaxie polar

Les événements littéraires n'étant pas légion au sud de Toulouse, une poignée de passionnés du Volvestre se sont emparés du projet d'y monter un festival polar. Et ils l'ont fait.

Baptisé « Empreinte Carbonne », il aura lieu les 14 et 15 mai dans toute la ville. Mais alors en mai, quelle fête !



Carbonne crée un événement littéraire autour du **roman policier**. Ce genre littéraire, et c'est sa grande qualité, aborde tous les sujets de la vie actuelle. Le polar représente à lui seul près de 30% de l'édition française, et son succès ne se dément pas. Sur les 4 derniers prix Goncourt, 3 sont des auteurs de romans policiers. Olivier Norek en sera le parrain. Les 14 et 15 mai prochains, **Empreinte Carbonne** va proposer un superbe plateau d'écrivains, avec des cafés littéraires ouverts à tous les sujets et des tables rondes pour en débattre.

Outre les écrivains, il y aura aussi un grand réalisateur*, un vidéaste, un excellent photographe et un grand bédéiste. Il y aura trois librairies et leur logistique, il y aura du théâtre dans une chapelle et des comédiens dans la rue, des expos, plein de musique. Sans oublier le volet pédagogique : **Empreinte Carbonne** associe les enfants, les adolescents et les jeunes adultes avant, pendant et après le festival. bercés aux grandes séries de notre temps, les petits adorent le suspense et les histoires qui filent les chocottes.

Projet de ville mené par la Mairie, l'association Arts et Culture en Volvestre, et l'agence Barnett qui apporte son expertise, le festival inclut le tissu associatif et les commerçants : Ciné-Carbonne, l'École de musique, la MJC, l'Assos'epicée, le Théâtre 107, le Cercle Occitan, Histoire et Traditions Carbonnaises, Carbo'Run, l'association mycologique, les Amis du Musée Abbal, l'Atelier Terre, le judo club, l'association des commerçants Carbonne Plus... Ce festival va d'abord et avant tout être une grande fête. L'épicentre sera au Bois de Castres (librairies, dédicaces, projections), mais une foule d'animations se répandra dans la ville. **Empreinte Carbonne** n'est pas réservé qu'aux lecteurs et aux lectrices.

La médiathèque accueillera Caroline Hinault le vendredi 13 mai à 18h pour son livre SOLAK (prix découverte Claude Mesplède 2021).

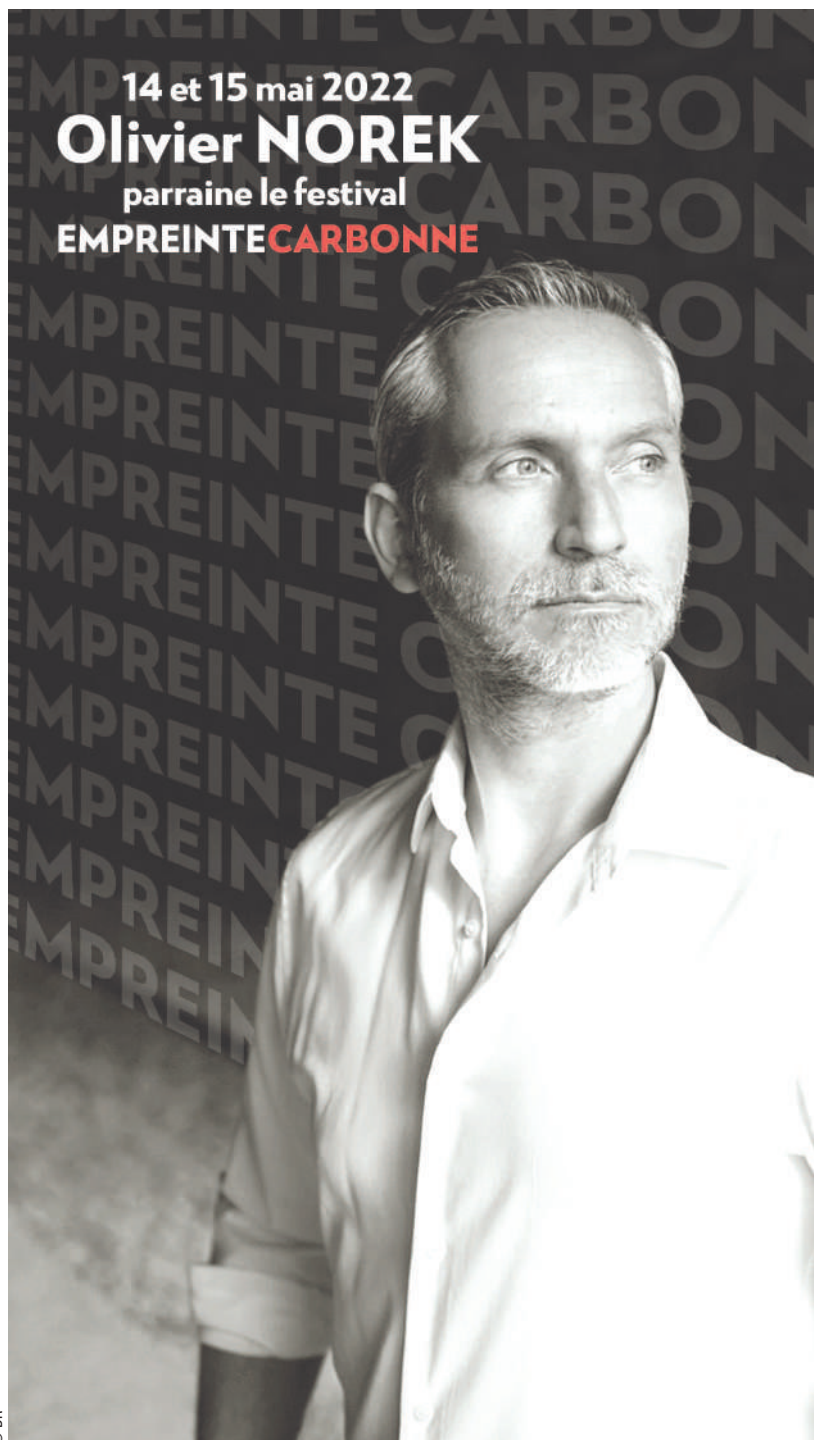
- **Danielle Thiery annoncera les résultats du concours de nouvelles « Quelle histoire!?... », lors de l'ouverture du festival, samedi 14 mai, et la sortie du 2^e recueil d'histoires courtes, intitulé « Encre noire, âmes grises » sur le polar.**

La mobilisation de tous les bénévoles des associations carbonnaises va permettre de mener à bien ce festival, l'occasion pour chaque association de partager son savoir faire !

Programme complet du festival sur
empreintecarbonne.fr



© DR



14 et 15 mai 2022
Olivier NOREK
parraine le festival
EMPREINTE CARBONNE

(*) Sous réserve de disponibilité (tournage).



15 janvier 2022, premier atelier participatif pour la refonte du site Internet animé par Bastien Hô et Marion Gélis, conseillers municipaux avec Sophie Renard, adjointe à la culture et à la communication.

Refonte du site Internet de la ville, **des citoyens au centre du projet**

Cette démarche participative, sous forme d'ateliers, ouverte aux citoyens avec un groupe mixte d'habitants volontaires, d'élus et d'agents municipaux va permettre d'élaborer et de cerner les besoins pour lancer le marché du futur site de la ville. La volonté de l'équipe municipale est de placer le citoyen au centre du projet. Deux ateliers ont déjà eu lieu. À travers ces rencontres, une analyse des habitudes de navigation des usagers, le recensement des besoins et des attentes est réalisé afin de structurer les éléments nécessaires pour élaborer le cahier des charges.

Deux ateliers participatifs ont déjà eu lieu où neuf Carbonnais participent. Le travail de réflexion se poursuit avec la volonté de mettre l'utilisateur au centre des

préoccupations. Denis Turrel, lors du premier groupe de travail a rappelé les deux enjeux majeurs du futur site : *un site facile d'accès et au service des concitoyens.*

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

SPORTS

Bouger sur ordonnance avec la Gymnastique Volontaire

Le sport, c'est bon pour la santé, on ne le répètera jamais assez ! Les médecins peuvent prescrire une activité physique aux personnes souffrant d'une affection de longue durée (diabète, maladie cardiovasculaire, maladie de Parkinson, cancer, sclérose en plaques...). L'activité est en partie prise en charge par certaines mutuelles.

L'association Gymnastique Volontaire met en place, chaque semaine, des séances collectives d'activités physiques exclusivement ouvertes aux personnes souffrant de maladies chroniques. Ces séances sont encadrées par une éducatrice sportive habilitée, spécifiquement formée. Après un bilan individuel sur la condition physique de chacun, le groupe bénéficie d'un programme « pack sport santé » construit à partir des recommandations de la Haute Autorité de Santé. Le renforcement musculaire, la souplesse, l'endurance cardio-respiratoire et l'équilibre sont les quatre piliers fondamentaux autour desquels sont construites les séances sportives.



... à la loupe

Sport sur ordonnance

C'est un dispositif du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé depuis 2017. La prescription de l'activité physique est faite sur un **formulaire spécifique** et s'adapte à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient. Elle peut être dispensée par les professionnels de santé (masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes et psychomotriciens), les enseignants en activité physique adaptée ou encore les éducateurs sportifs.

Inscriptions, contact

Association de gymnastique volontaire
Mireille Fondeur
(présidente)
06 15 76 31 64



NEW
1ère EDITION

Carbo Run en Volvestre

La RONDA CARBO'RUN

DIMANCHE 3 AVRIL 2022 de 9h à 12h30
Départs au Bois de Castres à CARBONNE (31390)

inscriptions sur : <https://chrono-start.com>

COURSE de 5KMS 10H00
COURSE de 10KMS 10H30
COURSE pour les ENFANTS 11H00

ANIMATIONS SPORTIVES ZONE DEPART

RECOMPENSE pour les ENFANTS
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Ville de Carbonne

CONTACT : Cyril DORNIER 06.34.25.76.48 / Mail : rondacarbo@gmail.com

JSC 45e TOURNOI INTERNATIONAL de CARBONNE
16, 17 et 18 Avril 2022
Stade André Abbal

15 Arbitres officiels + Bénévoles

Restauration sur place
Hébergement sur demande

Samedi 16 et Dimanche 17

Tournoi U11 (16 équipes)
Tournoi U13 (16 équipes)
Tournoi U15 (12 équipes)

Lundi de Pâques

Tournoi U9 à 8 (16 équipes)
Tournoi U8/U9 (16 équipes)
Tournoi U6/U7 (16 équipes)

Contact
Laurent BOUÉ
06.10.34.02.07
Éric BARDOU
06.80.48.91.40
Mail :
tournoi@jscarbonne.fr

ANIMATION LOCALE

Fête de la Saint-Laurent, création d'une commission extra-municipale

La fête s'organise et va retrouver ses animations.

Souvenez-vous de la fête foraine de l'été dernier... pour les raisons sanitaires que l'on ne connaît que trop bien, les manèges étaient bien installés autour de la place de la République mais toute animation était interdite. Les membres du comité des fêtes et son président, Jérémie Tapie, aux manettes depuis 2016, n'ont pas souhaité se réengager en 2022. Le comité des

fêtes de la Saint-Laurent a donc été dissout. La municipalité, dans sa volonté de faire perdurer à Carbonne l'esprit de la fête patronale, a créé en décembre 2021 une commission extra-municipale chargée d'organiser les prochaines réjouissances. La fête aura lieu les 5, 6, 7 et 8 août et le programme est en cours d'élaboration.

Le marché du Préau s'anime et s'étoffe

Grâce à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé en octobre 2021 et au travail de Lou Timbert, animatrice centre-bourg, quatre nouveaux producteurs et artisans se sont installés sur le marché du samedi matin.

Ainsi, un artisan boulanger, un brasseur de bière artisanale, une crémière et un artisan d'art se sont récemment installés. Des rendez-vous musicaux, proposés par la com-

mission « animation locale », s'invitent au marché, quand la météo le permet. Par ailleurs, certaines associations carbonnaises proposeront également des animations ponctuelles.



PORTRAIT D'AGENT

SERVICE « POLICE MUNICIPALE »



Maxime SIGNORI
Adjoint au chef de la Police
Municipale

Maxime SIGNORI

Comment vous est venue cette vocation ?

Durant mes études de droit, j'étais réserviste de la Gendarmerie et, lors de mes missions j'ai rencontré des policiers municipaux, eux-mêmes réservistes. J'ai ainsi découvert que les missions de police municipale correspondaient bien mieux à mes aspirations professionnelles que celles des services de l'État, surtout pour ce qui est de la proximité avec la population. J'ai obtenu mon concours de chef de service de Police Municipale en 2014.

Qu'appréciez-vous dans votre métier ?

Outre le contact humain auquel je suis très attaché, être policier municipal, c'est, selon moi, faire le choix de la diversité des missions, avoir la possibilité de travailler souvent en extérieur ; c'est aussi pouvoir s'investir dans des projets au service de la commune, en concertation avec les élus, comme pour la vidéoprotection, par exemple.

Pourquoi avoir choisi Carbonne ? En 2019, la municipalité cherchait un adjoint au responsable du service. Il se trouve que j'ai

rencontré Joseph Nicolini, l'actuel chef, lors d'une formation. Il était le doyen de l'assistance et j'étais le plus jeune ! Au cours de nos échanges, j'ai adhéré au fonctionnement de la police municipale de Carbonne : un véritable travail en équipe, en transversalité avec les services de la Mairie et de la Gendarmerie, avec des moyens humains et matériels satisfaisants. À Carbonne, nos conditions d'exercice sont très bonnes et correspondent à ma vision du service public.

Avez-vous des passe-temps ?

J'aime passer du temps en famille et tout particulièrement avec ma compagne et ma fille et, étant gourmet, je me mets facilement en cuisine. Je fais du sport pour préserver ma santé et ma condition physique : de la course à pied, des trails, du cyclisme de route. Je me lance facilement des défis comme, par exemple, venir à bout des plus hauts cols des Pyrénées en un été. Je me fixe aussi des objectifs : participer à mon premier semi-marathon et m'initier au triathlon ! J'ajoute que, professionnellement, je souhaite parvenir un jour à monter une brigade à vélo.

INFOS PRATIQUES

de la Communauté de Communes du Volvestre

Carte d'accès à la déchetterie

Demandez votre badge !

Sans quoi, à partir du 7 avril, vous ne pourrez plus accéder à la déchetterie !



La carte d'accès est gratuite et délivrée aux particuliers résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Volvestre (une par foyer) ainsi qu'aux entreprises de services à la personne.

Comment faire ?

Préinscription en ligne puis retrait du badge en mairie ou auprès des services de la Communauté de communes du Volvestre :

- Créez votre compte sur volvestre.ecocito.com (vous devrez envoyer votre justificatif de domicile de façon dématérialisée),
- Récupérez votre carte (à la Mairie ou à la Communauté de communes ou à France Services du Volvestre).

En renseignant toutes les informations vous concernant lors de la préinscription, la délivrance de la carte est simplifiée et rapide.

OU

Rendez-vous directement à la Mairie ou à la Communauté de communes ou à France Services du Volvestre muni de votre justificatif de domicile, de votre carte grise et de votre carte d'identité.



Où trouver ?

Communauté de communes du Volvestre
34, av. de Toulouse - 31390 Carbonne
France Services du Volvestre
111, av. de Toulouse - Carbonne



CENTRE-VILLE

Briques rouges et côtés sombres

Au lecteur consciencieux qui a parcouru toutes les rubriques, il n'a pas échappé que, de cet Info107, se dégage une ambiance spéciale. À présent que vous savez tout (ou presque) sur notre police locale, que vous avez compris que le printemps sera noir avec le festival « Empreinte Carbonne » et la sortie du recueil de nouvelles courtes « Encre noire, âmes grises », nous vous proposons une petite enquête sur les côtés sombres que peuvent abriter les belles demeures carbonnaises.



1954, 1 rue Jean-Jaurès, entrée de la Gendarmerie. Source : Histoire et Traditions Carbonnaises.

Le 1 de la rue Jean-Jaurès ou le château devenu gendarmerie

Cette imposante bâtisse appartenait, avant la révolution, à la famille de Reyssac. Il s'agissait d'un château défensif dont les remparts ont été démantelés au XVIII^e siècle et utilisés comme remblai lors de la création de l'allée de Brienne (actuelle avenue F. Mistral). Le château comprenait un parc qui s'étendait de l'actuelle mairie à l'église.

En 1939, la famille de Reyssac, désormais installée à Toulouse, loua à l'État la belle demeure qui y installa la Gendarmerie jusqu'en 1972.

De source proche du dossier (comprenez d'après les souvenirs de Gilbert Bonnemason, fils de gendarme ayant vécu jusqu'à son adolescence à la caserne rue Jean-Jaurès), nous savons que six gendarmes composaient la brigade dont un maître-chien. Cinq familles logeaient sur place dans des appartements aux parquets et boiseries cossus, répartis sur les trois niveaux de la bâtisse. À droite de la cour intérieure se trouvaient les bureaux, à gauche étaient une buanderie avec un lavoir. Un garage abritait les véhicules de service dont l'ancienne calèche. Une autre cour donnant sur les Gages était le terrain d'entraînement du chien. Les logements de fonction disposaient aussi de caves (dont les soupiroux sont encore visibles) et de jardins privatifs aux Gages.

La demeure comprenait deux souterrains voûtés en briques foraines. Le plus important (souterrain échappatoire) courait jusqu'à la Garonne et aboutissait non loin de la Chapelle Saint-Jacques, il fut détruit lors des travaux de modernisation des rues. Le plus court, donnant vers les Gages, abritait les deux prisons (l'une pour les femmes et l'autre pour les hommes). Notre « source » se souvient encore des stripteaseuses de la fête locale qui y furent enfermées et des cris des hommes mis aux arrêts qui remontaient jusqu'à sa chambre !

La maison « Tibhirine »

Située au 18, rue Abbal, elle abrite un lourd secret, du temps où elle n'était que l'école des filles, entre 1905 et 1958... L'affaire est sous scellés mais, si vous suivez les visites guidées de Histoire et Traditions Carbonnaises programmées mi-mai à l'occasion du festival « Empreinte Carbonne », notre indic, Christian Lacombe, pourrait bien se mettre à table... Il vous contera aussi l'histoire de la prison de la porte Saint Jacques ou celle de la **première Gendarmerie, place de la République.**



... à la loupe

L'heure du crime

Bien que noble carbonnaise, la famille De R. n'en fut pas moins infortunée. L'un des fils de la famille fut condamné au bagne de Guyane en 1928, après avoir été déclaré coupable d'infanticide par le tribunal de Toulouse.

La victime : un enfant de deux ans, fils illégitime du gentilhomme et de Joséphine, femme de chambre. Craignant que l'existence de l'enfant n'éclabousse sa réputation et n'entrave ses projets de mariage, le père précipita l'enfant dans les eaux du Canal du Midi.

Cette sombre histoire est rapportée dans le livre de Robert Merle « Les grandes affaires criminelles de Toulouse » - éd. Privat 1977, chapitre 22, « Le comte infanticide ».



L'instant OCCITAN !

Le droit à la sécurité est un des Droits Humains. Cadun, o caduna, a le dreit – inscrit dins nòstra Constitucion – de poder s'activar, parlar e escriure en tota seguretat, es a díser sens que digús ni res fasca prejudici a son integritat fisica o mentala. Mes dins les fèits, ac sabèm, la delinquéncia existís e crèa l'inseguretat. Aquesta, coma ac mòstran d'estudis novèls, pòt èsser tanben culturala. Atal, après le geografe Christophe Guilluy, las analisis recentas del politològue Jérôme Fourquet mòstran l'inseguretat culturala qu'es presenta dins le pòble fàcia al lengatge de las elites, grandas o petitas. D'efièit, fàcia a l'utilizacion massiva del franglés (o de l'anglés internacional dit « globish »), fàcia a las trufariás e al mesprètz rapòrt als accents dits « regionals », fàcia a l'accent estandard dels mèdias, fàcia al lengatge estereotipat e pas de bon entendre de l'entre-se elitista, las classas popularas se senten exclusas, pas representadas e copadas de las personas que deciden e dels lòcs de poder. Quand un president parla de *start up nation*, qui son exactament le monde que comprenen ? Carbona escapa pas al fenomèn : d'unis s'estiman mès dire e escriure « Save the date », puslèu que « Reten/retenetz la data », coma si l'anglés èra ja corrent dins nòstra vila...

Le droit à la sécurité est un des Droits Humains. Chacun-e a le droit – inscrit dans la Constitution – de pouvoir agir, parler et écrire en toute sécurité, c'est-à-dire sans que rien ni personne ne porte atteinte à son intégrité physique ou mentale. Mais dans les faits, nous le savons, la délinquance existe et crée l'insécurité. Celle-ci, comme le montrent de nouvelles études, peut aussi être culturelle. Ainsi, après celles du géographe Christophe Guilluy, les analyses récentes du politologue Jérôme Fourquet montrent l'insécurité culturelle présente dans le peuple face au langage des élites, grandes ou petites. En effet, face à l'utilisation massive du franglais (ou de l'anglais international dit « globish »), face aux moqueries et mépris envers les accents dits « régionaux », face à l'accent standard des médias, face au langage stéréotypé et incompréhensible de l'entre-soi élitiste, les classes populaires se sentent exclues, pas représentées, coupées des personnes qui décident et des lieux de pouvoir. Quand un président parle de « start up nation », qui sont exactement les gens qui comprennent ? Carbone n'est pas à part : certains préfèrent dire et écrire « Save the date », plutôt que « Retiens/retenez la date », comme si l'anglais était déjà courant dans notre ville...



#carbonne



Envoyez vos clichés à
service.communication@ville-carbonne.fr
les meilleures photos seront publiées



AGENCE BARNHETT & C

14-15 MAI 2022

EMPREINTE CARBONNE

FESTIVAL INTERNATIONAL POLAR & JUSTICE

30 ÉCRIVAINS DE LA GALAXIE POLAR

ENQUÊTE / THRILLER / COSY / ESPIONNAGE / ROMAN NOIR
SCIENTIFIQUE / HISTORIQUE / PROCÉDURAL / JEUNESSE
FICTION ET NON-FICTION / CINÉ, SÉRIES, THÉÂTRE, EXPOS
TABLES RONDES, CAFÉS LITTÉRAIRES, DÉDICACES ET MASTER CLASSES

